

Animation pédagogique portant sur l'élaboration et la construction des activités technologiques (AT)

Synthèse des questions posées :

- Combien faut-il réaliser d'AT dans l'année ? *Réponse inspection : l'enseignant décide, à partir des ressources à sa disposition, éventuellement de l'actualité, et de l'avancée de sa progression, du nombre d'activités technologiques à proposer aux élèves. Il n'est pas judicieux de consacrer toutes les heures à effectif réduit à des activités technologiques, au risque que toutes les activités proposées ne correspondent pas à de réelles activités technologiques.*
- A quel moment les intégrer à la progression pédagogique?
- Qu'est-ce qu'une AT ?
- Comment amener les élèves à être curieux et à aller chercher une information complète ?
- Peut-on envisager une AT sur une dizaine d'heures ?

Remarque inspection : le diaporama utilisé lors de l'animation pédagogique présente les invariants d'une AT.

Difficultés évoquées:

- Placer l'AT dans la progression pédagogique.
- Positionner l'AT dans une démarche, inductive ou déductive ou en approfondissement d'une partie traitée antérieurement ...
- Le choix de ressources, à donner ou à faire chercher. *Remarque inspection : les documents supports de l'activité doivent être accessibles, de qualité, mais pas décourageants. Ils doivent permettre la construction d'un raisonnement et le développement de compétences transversales de niveau taxonomique élevé, avec mobilisation de connaissances spécifiques.*
- La formulation des consignes ; la délimitation du questionnement.
- L'estimation du temps à accorder en fonction du travail demandé.
- La gestion des groupes
- La difficulté que certains élèves rencontrent pour mener un travail sur plusieurs séances.
- L'accessibilité à l'outil informatique avec un réseau internet fiable.
- Savoir jusqu'où aller dans la guidance des travaux ; savoir quelle stratégie pédagogique adopter pour permettre le développement de l'autonomie.
- La constitution des groupes qui doit être réfléchi ; la composition de ceux-ci peut varier au cours d'année.
- Mise en place complexe selon les différents emplois du temps

Points d'appui :

- Les programmes : BO
- Les documents ressources
- Le partage d'expérience
- L'interdisciplinarité possible avec le collègue de BPH pour la sélection d'une pathologie, l'apport de connaissances, la co-animation.
- Le répertoire des verbes de consigne
- La possibilité de varier les supports et les méthodes de travail, avec la réalisation d'un travail collaboratif et participatif (par la mise en commun).

Plus-value :

Pour les élèves :

- Acteurs de leur formation
- Développement des compétences utiles pour les poursuites d'études.
- Apport accru du sens par rapport aux acquis
- Développement de l'autonomie des élèves
- Apprentissage du travail en groupe ; acquisition de méthodes de travail différentes ; le travail de groupe permet de faire émerger des idées, de se confronter, de faire des concessions.
- Valoriser d'autres compétences et le travail de groupe, dans la perspectives des AI, du PT ou des projets menés en études supérieures.
- Activités qui permettent d'aborder les notions de façon plus attractive
- Entraînement à la prise de parole face à un auditoire, à la composition écrite...
- Développement des compétences liées à l'utilisation des TICE/TUIC

Pour les professeurs :

- Se rendre compte de l'utilisation des acquis par les élèves, du développement de compétences...
- Adopter un changement de posture ; l'enseignant accompagne l'élève dans la mise en activité, soutient sa réflexion.
- Vérifier l'acquisition des connaissances, remédier aux difficultés des élèves en adaptant la guidance
- Favoriser la pédagogie différencié